

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>23072</b></p>
---	--	---

**SEANCE du : 24 avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le 24 avril à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 avril 2023.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Pierre MORIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN
Hélène BROUSSEAU	Stéphanie FILLON	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Florence BAZZOLI	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Nathalie MOREAU à partir de 18h43	Rodolph THIBAUDEAU
Pierre BUREAU	Pascal GABILY	Jean-François MORIN	Véronique VILLEMONTAIX

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Sandrine DELUGEAU à Pierre BUREAU	Anne ROUX à Emmanuelle MENARD	Jamel CHENIOUR
Anita BRIFFE à Pierre MORIN	Bruno BODIN à Stéphanie FILLON	

**Secrétaire de séance :** Anne-Marie BARBIER, assistée des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.

**Assistaient également :** Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services

Yoan FONTENEAU - Directeur des services techniques



### Tarification pour un spectacle dans le cadre du Festival des Arts de la Rue

La Ville de Bressuire organise les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet 2023 la 2<sup>ème</sup> édition du Festival des Arts de la Rue (F.A.R). Arts du cirque, danse, théâtre, musique et arts visuels vont investir les places et le Château de Bressuire. Les pratiques amateurs seront aussi à l'honneur avec la participation du Conservatoire de Musique et d'associations locales.

Cette édition accueillera le spectacle "Carlingue Z126" de la Silembloc compagnie sous chapiteau avec une jauge limitée. Il sera présenté le vendredi 30 juin et le samedi 1<sup>er</sup> juillet au Château de Bressuire.

Il est proposé d'avoir une billetterie par le biais de la société " Weezevent" avec une tarification pour uniquement ces 2 représentations :

- **5 € pour les adultes**, ce tarif comprend les frais de gestion de la billetterie soit 0,99 € TTC par billet

- **Gratuit** pour les enfants de moins de 12 ans (sans frais de gestion)

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'ADOPTER** ce tarif pour le spectacle "CarlingueZ126 " par Silembloc Cie
- **DE CONTRACTUALISER** avec la société « Weezevent » pour la mise en place de la billetterie

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

  
Anne-Marie BARBIER

Le Maire,

  
Emmanuelle MENARD



Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20230424-DG-DE 2023\_072-DE  
Date de télétransmission : 26/04/2023  
Date de réception préfecture : 26/04/2023